

Réunion du mercredi 10 septembre 2025 – 18h00
Commission consultative des services publics locaux

Ordre du jour :

- Examen des rapports annuels transmis par la SAS Maelis dans le cadre du contrat de partenariat pour l'exploitation du Kiosk.

Examen des rapports annuels transmis par la SAS Maelis dans le cadre du contrat de partenariat pour l'exploitation du Kiosk

La commission consultative des services publics locaux se réunit afin d'examiner les rapports annuels permettant de suivre l'exécution du contrat de partenariat relatif au Kiosk conformément à l'article L1413-1 alinéa 4 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il s'agit d'un préalable obligatoire avant la prochaine délibération du Conseil Municipal.

A cet effet, la SAS Maelis a transmis un rapport annuel correspondant à l'année 2024 accompagné des comptes annuels, de son attestation d'assurance et du rapport d'activité maintenance-exploitation, disponibles en pièces jointes.

Le mainteneur, Pouchain, est intervenu à 69 reprises dans le courant de l'année, principalement pour des interventions préventives (62%) et des dépannages de niveau 1 (29%).

Ils interviennent rapidement, la plupart du temps, dans la demi-journée (94%). Pouchain relève peu de pannes en ce qui concerne les équipements (8 pannes sur l'année).

Il est à noter une hausse générale de la consommation électrique de 28 % :

Postes principaux à la hausse :

- Ventilation (+52%)
- Eclairage (+22%)

Postes principaux à la baisse :

- Groupe froid (-53%)
- Scénique (-41%)

Augmentation également pour la consommation d'eau (+13%) avec un pic en août et en septembre lié à une fuite d'eau sur le WC handicapé du 2^e étage, mais une baisse générale de la consommation d'eau chaude (-35%).

Autres hausses notables :

- CTA + 29%
- Radiateur premier étage : +42% ; deuxième étage + 31%
- Chaudière 1 +19%

Conformément au contrat, le total facturé est de 27 567,92 € HT concernant le R2A et de 68 947,16 € H.T concernant le R2B (redevance GER). La dépense de 5 218,53 € correspond au changement de moteur de la CTA.

Remarques de la commission suite à la présentation des rapports :


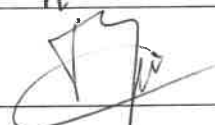



M. le Maire demande à ce qu'à un tour du bâtiment soit réalisé pendant la période estivale afin de pouvoir remarquer plus tôt d'éventuelles fuites ou problème sur place.

M. Bédès demande quel est l'usage des radiateurs du rez de chaussée, espace moins occupé, et si une optimisation de la consommation de chauffage peut être réalisée.

M. De Castro évoque la chaleur excessive dans la salle principale, notamment lors d'évènements au mois de juin. Il est rappelé que la ventilation doit être enclenchée 4 à 5h avant un événement. Une climatisation, pour des raisons environnementales, ne sera pas installée.

Les membres de la commission souhaitent qu'un tableau synthétique mettant en corrélation l'usage du bâtiment et la consommation d'énergie soit réalisé, en précisant la nature des manifestations (repas, spectacle, etc.). Il serait également utile d'avoir une comparaison avec les années antérieures, à partir de 2022. M. Bédès souhaite que Pouchain fasse apparaître le détail des dépenses GER en reprenant l'historique des années antérieures.

Signature des membres de la CCSPL

Noms	Qualité	Signatures
D. LEGRAND	Maire de la Commune	
M. BEADES	Membre Titulaire	
P-J. ANDRAL	Membre Titulaire	
L. MAHIEUX	Membre Titulaire	
J. GRUSON	Membre Titulaire	
A. DELERIVE	Membre Titulaire	
B. DE CASTRO	Membre Titulaire	
V. OLIVIER	Membre Titulaire	

▪ **Signature des membres à voix consultative**

A. JACQUES	Directeur Général des Services	Excusé
S. LALAU	Directrice des Services Financiers	Excusée
E. THIRAUT	Gestionnaire commande publique	